



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **30 mai 2016**

Délibération n° 2016-1205

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association Université populaire de Lyon (UNIPOP) pour l'organisation de sa saison 2015-2016

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

**Rapporteur** : Monsieur le Vice-Président Bret

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : lundi 9 mai 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 1er juin 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mme Vessiller, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mmes Balas, Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Kabalo, Lavache, Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Morige, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vincendet.

Absents excusés : Mmes Guillemot (pouvoir à M. Kimelfeld), Cardona (pouvoir à M. Vergiat), MM. Barret (pouvoir à Mme Sarselli), Fenech (pouvoir à Mme Balas), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Mme Geoffroy (pouvoir à Mme Lecerf), M. Jeandin (pouvoir à M. Vincent), Mmes Laval (pouvoir à Mme Corsale), Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), M. Vial (pouvoir à M. Suchet).

Absents non excusés : M. Aggoun.

**Conseil du 30 mai 2016****Délibération n° 2016-1205**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Attribution d'une subvention à l'association Université populaire de Lyon (UNIPOP) pour l'organisation de sa saison 2015-2016**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 27 avril 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Depuis plus de 10 ans, l'association Université populaire de Lyon (UNIPOP), fondée sur des principes de gratuité et de transversalité des connaissances, propose à toutes et à tous un espace de partage des savoirs, animé par une trentaine de professeurs bénévoles issus de l'enseignement supérieur ou du secondaire.

**a) - Objectifs**

L'UNIPOP développe un cycle de cours et d'ateliers qui s'appuie sur la rigueur des enseignements dispensés dans une université et, l'ouverture des "cafés philosophiques" fondés sur l'interactivité et la pratique du dialogue. Ces cours ne donnent pas lieu à la délivrance d'un diplôme.

L'UNIPOP est aujourd'hui bien ancrée sur le territoire métropolitain autour d'un cycle de conférences et de cours sur des thèmes renouvelés et d'actualité. Un partenariat fort s'est développé au fil des ans avec les Villes de Lyon et Villeurbanne qui se concrétise, notamment, par un accueil des conférences dans les locaux des Archives municipales de Lyon et du Théâtre national populaire de Villeurbanne.

Depuis le 1er janvier 2016, la Ville de Lyon et la Métropole de Lyon ont décidé de réunir leurs moyens et efforts, au sein d'un service commun sur l'université et la vie étudiante, pour renforcer l'impact de leurs politiques respectives et conduire, in fine, une stratégie complète et intégrée dans le domaine de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante.

A travers ce service, l'un des objectifs est, notamment, de valoriser les acteurs universitaires et étudiants et de contribuer au développement d'un tissu associatif dynamique.

**b) - Bilan de la saison 2014-2015**

L'association UNIPOP a fait l'objet d'un soutien de la Ville de Lyon pour la saison 2014-2015.

Celle-ci a donné lieu à l'organisation de 54 conférences autour du thème : "le corps a ses raisons". 5 conférences ont été axées sur un projet, "l'oreille en coin", permettant une initiation à la musique, en partenariat avec Le Périscope (Lyon 2°). Enfin, plusieurs événements spécifiques ont été organisés, en phase avec l'actualité, comme un "hommage à Cabu" en mars 2015.

L'activité de l'UNIPOP s'inscrit pleinement dans les objectifs poursuivis par la Métropole de Lyon en matière de diffusion des savoirs et d'accès à tous à la connaissance. La dynamique intellectuelle impulsée depuis plus de 10 ans, en fait un acteur reconnu de l'éducation populaire.

La Ville de Lyon et la Métropole appuient ainsi les activités d'acteurs structurants de l'enseignement supérieur et de la recherche, comme l'Université de Lyon, mais aussi les activités complémentaires des acteurs de l'éducation populaire, comme l'Université populaire.

**c) - Programme de la saison 2015-2016 et budget prévisionnel**

La saison 2015-2016 portera sur le thème : "désir et désordre" avec l'organisation de cours de novembre 2015 à juin 2016, au Théâtre national populaire de Villeurbanne, aux Archives municipales de Lyon ainsi que dans la salle de spectacle Le Périscope (Lyon 2°).

<b>Recettes</b>	<b>Montant (en €)</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Montant (en €)</b>
fonds propres	2 030	fournitures administratives	1 000
Métropole de Lyon	9 500	petit équipement	1 800
prestations nature (prêt de salles et matériel)	13 300	assurance	110
bénévolat	29 000	publicité et communication	10 000
		déplacements, missions, réception	11 500
		frais bancaires	350
		frais postaux	70
		charges personnel	29 000
<b>Total</b>	<b>53 830</b>	<b>Total</b>	<b>53 830</b>

Aussi, pour soutenir cette initiative qui valorise la vie intellectuelle sur le territoire et permet la diffusion des savoirs à ceux qui en sont éloignés, il est proposé que la Métropole de Lyon, au titre du service commun université - vie étudiante, apporte son soutien à l'association Université populaire de Lyon, à hauteur de 9 500 €, au titre de la saison 2015-2016 ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

**DELIBERE****1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 9 500 € au profit de l'association Université populaire de Lyon (UNIPOP) pour l'organisation de sa saison 2015-2016,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et l'association UNIPOP définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

**2° - Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

**3° - Le montant** à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2016 - compte 6574 - fonction 23 - opération n° 0P03O2232.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 1 juin 2016.**